

Communauté
de communes

Info

dossier

Pays de Bièvre-Liers : poursuivre l'engagement auprès des entreprises

www.cc-bievre-liers.fr



PAGE 2

- ▶ Aqualib' : soirée zen... 2^e édition
- ▶ Court-métrage en Bièvre-Liers : moteur !

PAGE 3

- ▶ Pôle Emploi s'agrandit

PAGE 8

- ▶ Médiathèque : tout un programme
- ▶ Bièvre-Liers : facilitateur de sport !

PAGE 9

- ▶ Quand l'aménagement de notre territoire passe par le SCOT

PAGE 10

- ▶ Créer son entreprise sur le territoire de Bièvre-Liers

PAGE 11

- ▶ En bref

PAGE 12

- ▶ Collecte des ordures ménagères : réduire les risques d'accidents



Aqualib' : soirée zen... 2^e édition

Après un été endiablé au rythme de la soirée disco et fort du succès rencontré en 2009, Aqualib' s'est transformé pour la deuxième année consécutive en temple de la "zénitude"... Près de 400 "aquazenistes" de tous âges ont répondu à l'appel de la douceur et de la détente.



Eau chaude, massages, huiles essentielles, musique douce... toutes les conditions étaient réunies pour offrir aux visiteurs, le temps d'une soirée, un étonnant moment de relaxation.

L'association "Le Lotus Bleu" a proposé des démonstrations de Tai Chi Chuan, gymnastique douce destinée à fortifier les muscles. Certains chanceux ont bénéficié de séances individuelles de shiatsu, technique de massage japonais. D'autres ont participé à des cours de DO IN, une technique d'harmonisation et de détente.

Dégustations de thés bio par Flore de Café ou encore éveil des sens avec La Vie Claire, d'autres surprises ont satisfait les adeptes de la sérénité.

Court-métrage en Bièvre-Liers : moteur !

Le 30 octobre dernier, 26 équipes ont présenté leur synopsis pour participer au concours du court-métrage amateur "Mon village est fantastique".

Si 20 équipes seulement devaient rester en lice, le constat d'une motivation et d'un investissement maximum chez les candidats a décidé les organisateurs à ne laisser personne sur le bord de la route dans cette aventure. Tous les candidats restent donc en course.

Les tournages auront lieu dans 18 des 20 communes du Pays de Bièvre-Liers.

Rappel des étapes

- Novembre 2010 : écriture du scénario avec l'accompagnement de Ciné-Philia.
- Décembre 2010 : préparation au tournage avec Yannick Bonnefoy et Joël Bonnard, réalisateurs.
- Janvier/février 2011 : prise en main des caméras, tournage.

- Mars 2011: montage des films (5 minutes maximum, ce qui implique déjà un travail très important), toujours avec l'accompagnement de professionnels.
- Avril 2011 : les films seront terminés.

- 28 mai 2011 : les films seront visionnés et le jury décernera ses prix.

► **Pour en savoir plus sur l'actualité du festival :**

www.cc-bievre-liers.fr/-Festival-du-court-metrage-.html



Pôle Emploi s'agrandit

Pour éviter aux personnes en recherche d'emploi des déplacements sur Roussillon, la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers a mis à disposition de Pôle Emploi, près de 250 m² de bureaux sur la commune de La-Côte-Saint-André. Afin d'améliorer encore la qualité d'accueil de ce service de proximité, une extension de 138 m² a été réalisée pour

les services administratifs. Ces nouveaux locaux sont opérationnels depuis début décembre 2010. L'investissement est porté par la communauté de communes, Pôle Emploi étant son locataire. La prochaine étape pour ce dernier est l'installation d'une agence dans des locaux définitifs en vue de garantir la pérennité du service.



Rencontre entre Carpe Diem, un petit chaperon rouge, Pierre et un loup

Le 18 décembre dernier, les musiciens de l'Ensemble Carpe Diem ont offert aux habitants de Bièvre-Liers le concert "Le Petit chaperon rouge et quelques animaux du Carnaval".

Une fois de plus, Jean-Pierre Arnaud, directeur de l'Ensemble Carpe Diem, mélange les genres et crée un spectacle haut en couleur et accessible à tous : la musique du compositeur Russe Serge Prokofiev nous a fait voyager avec **Pierre et le loup** et les textes de Charles Perrault nous ont remémoré le conte du **Petit chaperon rouge**, connu de tous. Cette création a fait découvrir aux petits et aux grands de la salle des fêtes de Nantoin les instruments le hautbois, la contrebasse et le violon alto.

Un enchantement pour toutes les géné-

rations qui a permis à certains de revivre ces histoires qui ont bercé notre enfance et qui émerveillent toujours les enfants d'aujourd'hui.

L'année 2010 s'est terminée en beauté avec ce spectacle mais la saison culturelle de Bièvre-Liers continue ! Ne ratez pas le 15 janvier la soirée pleine d'humour "Improloco" à Saint Hilaire de La Côte ; ou à Brézins le 18 février avec "la petite Juju", un conte sur une fillette délurée et attachante, à voir en famille.

► **Plus d'informations sur**
www.cc-bievre-liers.fr

édito



Voici revenu le temps des souhaits, des vœux et des bonnes résolutions profitons-en ! Croire en demain, avoir de l'espoir, des rêves un idéal est le plus puissant des moteurs pour construire notre avenir.

Pour donner une chance à nos rêves d'aboutir, il nous faut aussi assumer les réalités et entendre la complexité du monde qui nous entoure et surtout il faut convaincre.

Car si nous souhaitons bénéficier durablement d'une bonne qualité de vie sur notre territoire, il nous faudra répondre collectivement aux enjeux de demain en acceptant de sacrifier une partie de notre développement pour assurer celui de nos enfants.

Ainsi en garantissant la ressource en eau, en réduisant et valorisant nos déchets, en consommant moins d'énergie, en préservant notre environnement nous donnerons aux futures générations les moyens de vivre leurs propres rêves.

Cela nous demandera des investissements importants et des efforts financiers que nous n'avons jamais connu auparavant.

Ces efforts nous permettront de préserver notre cadre de vie tout en continuant d'assurer notre développement économique.

Car il est nécessaire aujourd'hui que nous poursuivions nos actions pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises et soutenir la dynamique du commerce local.

C'est l'aboutissement de ces deux axes de notre politique qui nous permettra à terme d'assurer une vie quotidienne de qualité aux habitants de Bièvre-Liers.

C'est ce qui doit aussi nous permettre d'assurer le maintien des services de proximité comme les services à la petite enfance, une offre sportive plus large et un accès à la culture facilité.

Oui, nous devons rester ambitieux pour notre territoire même si parfois cela est difficile, car je suis sûr qu'ensemble nous serons suffisamment forts pour construire notre avenir et vivre nos rêves !

Très belle année à tous !

Jean-Pierre Barbier
Président de la Communauté de communes
du Pays de Bièvre-Liers

"Lorsqu'on rêve tout seul, ce n'est qu'un rêve alors que lorsqu'on rêve à plusieurs c'est déjà une réalité. L'utopie partagée, c'est le ressort de l'Histoire."

ELDER CAMARA

D

Pays de Bièvre poursuivre l' auprès des en

La loi de finances pour 2010 validé par le Conseil constitutionnel le 29 décembre 2009 a supprimé définitivement la taxe professionnelle pour toutes les entreprises à compter du 1^{er} janvier 2010. Elle a donc mis fin à la principale ressource financière du Pays de Bièvre-Liers. Depuis les interrogations sont nombreuses au sein des collectivités locales qui pouvaient être incitées à réduire fortement leurs dépenses, notamment en matière de développement économique. Le Pays de Bièvre-Liers a cependant fait un autre choix. Celui de poursuivre son engagement auprès des entreprises, d'intensifier la promotion du territoire pour accueillir de nouvelles activités économiques et d'investir pour créer un environnement favorable au développement économique et donc plus largement à l'emploi.

Nombreux ont été les contacts téléphoniques en 2010 pris par le service Economie et tourisme avec des porteurs de projets de création d'entreprise ou de développement d'activités existantes. De quoi motiver le service Economie et tourisme pour poursuivre sa mission de conseils et d'accompagnement mais également ses actions en faveur du développement économique. Explications

CONFORTER LE DYNAMISME DU COMMERCE, DES SERVICES ET DE L'ARTISANAT

Quatorze actions

A l'issue d'un travail engagé il y a un an, un programme de quatorze actions



Entreprise DNA

re-Liers : engagement entreprises



Remise des aides financières
aux associations de commerçants

a été retenu et permettra en fonction de la mobilisation des fonds de l'Etat, de la région Rhône-Alpes, du conseil général, de la communauté de communes et des communes de concourir au maintien et au développement de nos entreprises de proximité.

Quatre axes d'intervention ont été privilégiés pour conforter la dynamique commerciale et artisanale du Pays de Bièvre-Liers :

- la performance des entreprises en proposant notamment des séances d'informations et d'échanges sur l'actualité législative, le lancement d'une seconde démarche Qualité, le lancement d'une démarche en faveur du développement de l'éco-construction.
- l'aménagement des espaces publics marchands avec, entre autres, la mise à l'étude d'une signalétique commerciale et le développement d'actions en faveur de l'activité des commerçants non sédentaires.
- la promotion et la dynamisation des commerçants et des artisans grâce à l'accompagnement des projets des unions commerciales et artisanales, la création d'un outil commun de com-

munication pour valoriser commercialement les événementiels et la création d'un guide du festivalier à l'occasion du Festival Berlioz.

- la coordination du dispositif avec l'animation et un plan de communication.

DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS ET IMPLANTATION D'ENTREPRISES NOUVELLES

Solutions foncières

La Communauté de communes propose des solutions foncières sur cinq espaces d'activités économiques à vocation industrielle, commerciale ou artisanale réparties sur l'ensemble du territoire : Pol'Artis à la Frette, la zone artisanale de Pajay, la zone commerciale de Croix Bellier, le parc d'activités artisanales et industrielles des Meunières à La Côte-Saint-André et enfin le Parc du Rival.

Le Rival est le parc d'activités en devenir du territoire avec une surface cessionnelle de 24 hectares pour bâtir des projets. Il accueille des activités artisanales, industrielles, de services, liées aux bâtiments, aux travaux publics ou encore à l'agro-alimentaire, et ce, dans le prolongement de la zone existante. Des lots allant de 2 000 à 5 000 m² jusqu'à des emprises de plus de 3 hectares sont aujourd'hui proposés à la vente.



Offres immobilières et locatives

La Communauté de communes propose également des solutions immobilières. Situés à la Frette, ses locaux locatifs sont accessibles depuis la RN85 et se composent d'un hôtel d'entreprises, d'une salle de réunion réhabilitée en 2001 et d'ateliers construits en 2004. Ainsi ce sont 11 bureaux non meublés de 20 à 70 m² et 4 ateliers de 10 à 65 m² avec des possibilités de locaux mixtes bureau/activité qui attendent leurs créateurs. Une salle de réunion avec une capacité d'accueil de 12 personnes est prévue pour des locations possibles à la journée ou la demi-journée ainsi que 4 ateliers de 100 m² disposant d'un espace bureau et d'un coin sanitaire. Le tout est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 avec pour chaque locataire une ligne téléphonique directe, un accès à Internet haut débit, un parking fermé et réservé aux entreprises, clients et visiteurs.

Cette offre communautaire locative sera complétée par une offre immobilière privée sur le Parc du Rival. La société Axime développera son concept d'AXIPARK en proposant à la vente ou à la location des ateliers modulables de 150 à 250 m² dédiés aux artisans. La qualité de la construction, l'environnement de l'opération ainsi que

Entreprise
Alutec

l'accessibilité de la zone sont autant de critères qualitatifs pris en compte dans ce concept. La livraison du bâtiment est prévue pour le premier semestre 2012. Ainsi, en contactant le pôle Economie et tourisme, les porteurs de projet pourront bénéficier :

- d'un accompagnement personnalisé
- d'une aide la plus adaptée à leurs besoins
- d'une orientation et d'un suivi
- d'un réseau en lien avec l'ensemble des acteurs du développement économique.

Réception des entreprises au Festival Berlioz



PROMOUVOIR LE TERRITOIRE ET ENCOURAGER LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE

Parallèlement, plusieurs initiatives sont conduites pour promouvoir l'image du territoire et ses atouts mais aussi pour mettre à l'honneur ses chefs d'entreprises qui contribuent au rayonnement économique du Pays. De cette façon et dans un contexte convivial, la première soirée de l'économie a été lancée auprès des entreprises de l'Isère à l'occasion du Festival Berlioz en août dernier. Cette soirée a réuni 90 entreprises du département. Saluée par tous, cette première édition encourage à développer de nouveaux évènementiels et à représenter le territoire à l'occasion d'autres manifestations.

En partenariat avec les organismes concernés, plusieurs entreprises du territoire ont aussi bénéficié d'un coup de projecteur à l'occasion de remise de récompenses ou de prêts. Ainsi durant l'année 2010 :

- le circuit du Laquais, unique circuit

Frésenius



automobile en région Rhône-Alpes situé sur la commune de Champier, s'est vu remettre le trophée du "meilleur concept tourisme loisirs" par la CCI Nord-Isère, et le Trophée Bièvre-Liers.



Remise du trophée Bièvre-Liers au circuit du Laquais



DE JEUNES CRÉATEURS SAUTENT LE PAS !

A 25 ans, Elodie Vedeau a choisi le Pays de Bièvre-Liers et la commune de la Frette pour lancer son activité de déstockage alimentaire.

Proposer une seconde vie à des produits qui ne seront pas écoulés dans le circuit traditionnel en raison d'un nouvel emballage, d'un défaut d'étiquetage, d'une date limite de consommation plus courte qu'en grande surface, et ce, à des prix attractifs... Une bonne idée que développe aujourd'hui Elodie Vedeau, 25 ans, principalement sur des produits alimentaires courants. Et c'est à La Frette qu'elle a ouvert son magasin d'une surface de 240 m² le 5 novembre dernier. Situé sur la zone Pol'Artis en bordure de la RN85 qui mène à Grenoble, le magasin d'Elodie Vedeau va bénéficier du potentiel que représente cet axe de passage et les 4 000 véhicules par jour qui y sont comptabilisés. Aguerrie au monde de la grande distribution pour y avoir travaillé quelques années, Elodie Vedeau a néanmoins souhaité se faire accompagner dans sa démarche de création. Elle a notamment suivi un stage préalable à la création d'entreprise à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble ainsi que le parcours proposé par la Plateforme d'Initiative Locale Bièvre Valloire Initiative. Elle bénéficie aujourd'hui encore des précieux conseils de son parrain dans le cadre de cet accompagnement.

Magasin Elo

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

De 8h30 à 19h30 les vendredis et samedis.

De 9h30 à 12h30 le dimanche.

Parking assuré.

L'APRÈS- SCHAEFFLER

Début 2009, Schaeffler Chain Drive System fermait son site sur Saint-Siméon-de-Bressieux. La Communauté de communes a souhaité agir pour revitaliser le site. Ainsi, dans le cadre d'une convention entre Sanofi Aventis France et l'État, une enveloppe a été affectée au Pays de Bièvre Liers en vue d'aider les projets favorisant la création d'emplois sur le territoire. Ainsi, le lancement d'une étude de revitalisation du site, à l'initiative de la communauté de communes et après accord du comité de pilotage de la convention, permettra d'aboutir à des propositions de scénarii, prenant en compte le contexte économique local et régional, pour la reconversion de cette friche industrielle de 6 hectares qui subsiste en centre-ville. Dans cette perspective, un cabinet a été retenu en octobre 2010 et livrera ses conclusions à la fin du premier semestre 2011.

- Papaille Création, agence de création graphique et de communication installée dans l'hôtel d'entreprises à la Frette, a reçu officiellement un prêt d'honneur délivré par la Plateforme d'Initiative Locale BVI.
 - Design Media Développement, développeur de solutions multimédias pour l'architecture et l'industrie, s'est illustrée à l'international avec sa participation au projet du pavillon rhônalpin présent à l'exposition universelle de Shanghai. Elle a, à ce titre, obtenu le trophée de l'export en 2009 par le club des exportateurs de France. Les dirigeants de l'entreprise sont venus présenter leurs savoir-faire aux acteurs locaux à l'occasion d'une manifestation organisée en leur honneur.
- Gageons qu'à l'avenir d'autres entreprises sauront faire parler d'elles et du Pays de Bièvre-Liers.

Tourisme : une opportunité de diversification

Le tourisme et les loisirs de proximité représentent une opportunité de diversification économique intéressante pour les entreprises de service du Pays de Bièvre-Liers. L'office de tourisme, auparavant

vitrine du territoire, est devenu un véritable catalyseur d'un potentiel économique en croissance. Accueillir des touristes de proximité, leur donner envie de rester plus longtemps en ne délivrant plus seulement de l'information mais des conseils personnalisés, c'est ainsi que se définit le rôle de "conseiller en séjour" qui a remplacé celui d'hôtesse d'accueil. L'objectif est simple : faire consommer sur le territoire. Ce dernier recèle de richesses patrimoniales. Ainsi le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, l'architecture locale, les étangs, sont de véritables valeurs repères et marchandes pour le développement d'une économie touristique dans le Pays de Bièvre-Liers. La proximité avec les grandes agglomérations grenobloise, lyonnaise et valentinoise et son espace encore préservé en font un lieu idéal pour le développement des loisirs de proximité. La renommée d'événements comme le Festival Berlioz ou de lieux comme le Musée du Chocolat sont autant d'atouts pour l'essor du tourisme. Le service Economie et l'office de tourisme de Bièvre-Liers sont là pour accompagner ces initiatives et de nombreuses passerelles restent à explorer entre l'économie et le tourisme en Pays de Bièvre-Liers.



Visite de Frésenius lors de la production de la 100 000^{ème} pompe

Médiathèque : tout un programme

Le dossier médiathèque avance d'un bon pas : après les rencontres des 17 septembre et 5 novembre 2010 organisées avec les bibliothécaires, le comité de pilotage, les élus des commissions "Culture" et "Aménagement" puis le conseil communautaire ont défini le programme. En d'autres termes, la surface, les services et le budget prévisionnel de la future médiathèque. Les lieux



d'implantation ont également été arrêtés. C'est au cœur de l'ensemble sportif et scolaire, près d'Aqualib' et à deux pas du centre-ville de La-Côte-Saint-André, que sera situé ce nouvel équipement. A Saint-Siméon-de-Bressieux, le nouveau bâtiment prendra place en face de l'actuelle bibliothèque. Parallèlement, un concours d'architectes a été lancé pour désigner les cabinets qui dessineront les deux sites. Si les lauréats ont été retenus, le choix définitif reviendra au conseil communautaire le 31 janvier prochain. La médiathèque travaillera avec les bibliothèques des autres communes autour d'un réseau et proposera aux habitants une offre culturelle élargie : livres, presse écrite, DVD, CD, accès Internet, formation aux nouvelles technologies, jeux vidéo et animations culturelles. Important pour la com-

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

- ▶ Surfaces : 1 574 m² répartis pour 1 129 m² à La-Côte-Saint-André et 445 m² à Saint-Siméon-de-Bressieux.
- ▶ Collections : plus de 38 000 documents.
- ▶ Personnel : 8,5 équivalents temps plein.

munauté de communes, ce projet est toujours conditionné à l'obtention des subventions qui représentent plus de 60% de l'enveloppe budgétaire.

▶ Plus d'informations sur : www.cc-bievre-liers.fr/-Les-mediatheques-.html

Bièvre-Liers : facilitateur de sport !

Parallèlement aux compétences qu'il détient déjà, le pays de Bièvre-Liers vient de renforcer son rôle auprès des associations sportives en en devenant un partenaire qualifié.

Conférences thématiques, accueil de grands événements ou le soutien à l'organisation de manifestations sont autant de nouvelles missions qu'assume donc la communauté de communes.

Au-delà de ces dernières, c'est une large réflexion en amont qui est menée par Fernand Rabatel, vice-président aux

affaires sportives et Sophie Delphin-Poulat, directrice du tout nouveau pôle "Actions et équipements sportifs", en vue de compléter et d'adapter l'offre d'équipements sportifs, de réfléchir à la mutualisation des équipements existants pour permettre un accès équitable et une utilisation optimale.

Entretien et vie des nombreux équipe-

ments du Pays de Bièvre Liers, gestion et attribution des créneaux utilisateurs viennent compléter cette mission.

L'accueil du village sportif de l'Isère, la mutualisation des stades de Nantoin et de Sardieu font partie des premières actions déjà comptabilisées à l'actif de ce nouveau pôle dont l'objectif n'est autre que d'être facilitateur de sport !





Quand l'aménagement de notre territoire passe par le SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la région urbaine est un document d'urbanisme peu connu du grand public.

Il n'en demeure pas moins un document majeur qui encadrera, pour les 20 prochaines années, tous les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes des sept territoires composant l'aire géographique du SCOT. Il concerne l'ensemble de ses habitants et se décline à travers de grands thèmes comme le développement économique, le logement, l'organisation spatiale du commerce et des grandes surfaces commerciales, les déplacements, la protection des espaces naturels, agricoles, forestiers et la ressource en eau. Son rôle ? Organiser l'urbanisation, les déplacements à l'échelle de la région urbaine, renforcer la mixité sociale, limiter la consommation d'espaces et l'étalement urbain.

Aujourd'hui, le SCOT entre dans une phase déterminante avec la validation du futur projet d'aménagement de développement durable (PADD) qui définit les enjeux stratégiques, déclinés ensuite en actions dans le SCOT.

Qu'en est-il pour le Pays de Bièvre-Liers ?

Les élus de la communauté de communes ont fait parvenir au président du SCOT les enjeux pour le territoire de Bièvre-Liers, dans une contribution adoptée par le conseil communautaire du 25 novembre dernier. Ainsi, ont-ils fait savoir leur volonté de participer de manière constructive à un projet où chaque territoire est reconnu avec ses spécificités, ses qualités, ses valeurs économiques et environnementales afin de partager un projet commun d'avenir. Ils ont également rappelé la spécificité géographique Bièvre-Liers et ses relations avec l'Isère rhodanienne, Bourgoin-Jallieu et, dans une moindre mesure, l'influence de plus en plus forte de l'agglomération lyonnaise qui impose de prendre en compte les enjeux du territoire. Les élus ont aussi souligné la nécessité de valoriser le Pays de Bièvre-Liers en mettant en avant ses atouts économiques en vue d'un développement des activités d'entreprises et l'obligation de conforter, dans la durée, les moyens techniques et financiers pour assurer une qualité des services aux populations du territoire.

PAYS DE BIÈVRE-LIERS AU SERVICE DES USAGERS

Chaque jour, le pays de Bièvre-Liers intervient dans les communes de son territoire pour améliorer le service aux usagers. Exemples.

► SARDIEU : DES TRAVAUX D'ENVERGURE



Depuis juin 2010, les travaux de réhabilitation des canalisations d'eau potable, l'extension du réseau d'assainissement et la création de canalisations pour la collecte des eaux pluviales ont commencé. Objectifs : permettre aux habitants de bénéficier d'un meilleur réseau

d'eau potable, préserver les réserves naturelles et les nappes phréatiques par un meilleur traitement des eaux usées. Prévu jusqu'en juin 2011, ils occasionnent inévitablement des gênes au niveau de la circulation ainsi que des problèmes d'accès pour les riverains que la communauté et la mairie s'emploie à réduire au maximum. Ces travaux s'inscrivent dans le chantier d'aménagement de sécurité de la traversée du village dont la commune est maître d'ouvrage.

► SAINT-SIMÉON-DE-BRESSIEUX : RÉHABILITATION DU GYMNASE



Après 25 ans d'existence, le gymnase de Saint-Siméon-de-Bressieux, aujourd'hui très utilisé par le collège Marcel Mariotte, le lycée Saint-Exupéry et les associations sportives devrait faire peau neuve. L'estimation des travaux s'élève à 1 890 023 euros. Le démarrage est conditionné à l'obtention des subventions demandées par la communauté de communes au Conseil général et à la région Rhône-Alpes.

► NANTOIN, SARDIEU, LA-CÔTE-SAINT-ANDRÉ : LE SPORT EN COMMUN

Après avoir mené une enquête sur ses équipements sportifs et leurs taux d'occupation en 2008, le Pays de Bièvre-Liers s'est engagé dans une politique de mutualisation. Objectifs : mieux partager et mieux utiliser les équipements sportifs du territoire. Résultats : aujourd'hui, les communes de Nantoin et Sardieu reçoivent des clubs extérieurs sur leur terrain, des moyens matériels sont mis à disposition par la commune de La-Côte-Saint-André et la réponse apportée par les associations sportives aux exigences d'organisation de leur pratique est plus efficiente.



Créer son entreprise sur le territoire de Bièvre-Liers

Créée en 1999, l'association Bièvre Valloire Initiative (BVI) accompagne sur le territoire les candidats à la création ou à la reprise d'entreprise. Un accompagnement tant financier qu'humain.

Pierre-Louis Terrier, président de BVI depuis 10 ans, est satisfait. Ce soir, mardi 7 décembre, le comité d'agrément devrait accorder son 300^e prêt d'honneur. Preuve, selon lui, d'une dynamique certaine du territoire sur le plan économique.

500 emplois

"BVI a été créé par la volonté des élus des quatre communautés de communes que sont Bièvre-Liers, Bièvre-Est, le Pays de Chambaran et le territoire de Beaurepaire. Depuis, Bièvre Toutes Aures a rejoint le dispositif. Sa vocation est d'aider les porteurs de projets à créer ou à reprendre une entreprise sur ce territoire, l'appartenance à celui-ci étant une condition sine qua none" explique Pierre-Louis Terrier, par ailleurs directeur général d'une entreprise textile. L'association, affiliée au réseau France Initiative, a de quoi être fière de son parcours et des résultats obtenus. En 11 ans, elle a accompagné 300 créateurs ou repreneurs et contribué à créer ou à maintenir 500 emplois sur le territoire de Bièvre Valloire. *"Les entreprises qui se créent sont en lien avec l'artisanat ou le commerce. Nous accompagnons un peu moins de projets dont l'activité se situe dans le secteur tertiaire"* analyse-t-il.

Remise d'un Prêt d'Honneur à La Frette.

De gauche à droite : Henri Sillans, Pierre Eisler, Pierre Louis Terrier, Laure Drevet, Jean Pierre Barbier



d'entreprise et de banquiers se réunit en moyenne toutes les trois semaines. *"Les projets qui sont présentés en comité d'agrément sont ceux qui ont des chances d'aboutir à une création ou une reprise"* reprend le président. Au 30 novembre dernier, sur les 140 dossiers déposés auprès de l'association, 40 ont obtenu un financement. *"Les prêts d'honneur que nous accordons s'entendent sans intérêt et pour une durée moyenne de trois ans. Nous ne demandons pas de garantie. Ces prêts sont essentiels pour les créateurs car ils leur permettent d'obtenir un prêt bancaire"* détaille le président qui constate, qu'en moyenne, lorsque BVI accorde un prêt, la banque sollicitée ensuite, prête, elle, six fois plus. Au-delà des projets présentés, le comité d'agrément s'attache à vérifier la conviction des candidats. Créer sa "petite entreprise", rêve de beaucoup de Français, ne ressemble en rien à une balade du dimanche et les obstacles ne manquent pas. Il faut alors être très motivé et convaincu de son "destin" pour poursuivre sa route. Une fois que le comité d'agrément s'est prononcé et que le prêt est accordé, une deuxième étape commence. Celle de l'accompagnement. *"Notre chargé de mission suit les porteurs de projet durant trois ans"* poursuit Pierre-Louis Terrier tout en ajoutant qu'il est secondé, dans cette démarche, par un comité de parrainage bénévole. *"Nous ne sommes pas là uniquement pour prêter de l'argent. La réussite d'un projet dépend aussi du soutien humain qu'il reçoit et c'est ce que s'attachent à faire les parrains"*. Une seule règle cependant : ne pas s'ingérer dans les affaires du créateur. Résultats : 95 % des entreprises créées passent le cap des trois ans. De quoi vouloir, en 2011, faire progresser de 10% le nombre de prêts attribués.

► **Si vous avez un projet, contactez [Géraldine Meunier](mailto:g.meunier@bievre-valloire.fr), chargée de mission du syndicat mixte de Bièvre Valloire, g.meunier@bievre-valloire.fr**



Pierre Louis Terrier

BVI EN CHIFFRES

- 11 ans d'existence
- 40 bénévoles
- 300 prêts d'honneur accordés depuis sa création
- 140 projets reçus à fin octobre 2010
- 35 prêts accordés chaque année en moyenne
- 25 % des prêts d'honneur concernent des porteurs de projets du Pays de Bièvre-Liers en 2010
- 570 000 euros de fonds pour les prêts d'honneur
- 95 % des entreprises aidées poursuivent leur route au-delà des trois ans d'existence.

LE RÉSEAU FRANCE INITIATIVE

Créé en 1985, le réseau France Initiative fédère des associations locales indépendantes couvrant la quasi-totalité du territoire. Il regroupe aujourd'hui 245 plateformes. Avec 15 000 entreprises financées en 2009 et 14 000 bénévoles mobilisés, France Initiative est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises en France.

► **Pour en savoir plus : www.france-initiative.fr**

SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le site Internet du pays de Bièvre-Liers se dote d'une billetterie en ligne

Depuis janvier 2011, le site Internet de la communauté de communes permet aux internautes de réserver et régler en ligne, les événements culturels organisés par la

communauté de communes.

- Pour consulter les spectacles à venir et d'ores et déjà commander, rendez-vous sur www.cc-bievre-liers.fr/-Toute-la-saison-.html

Salon de l'immobilier : troisième édition



Cette année encore, le Pays de Bièvre-Liers accueillera son troisième salon de l'immobilier les 19 et 20 mars prochains. Une manifestation très attendue où près de 50 exposants répondront aux questions que le grand public se pose dans le cadre d'un projet d'achat ou de rénovation. En prime cette année, une conférence sur le thème "Acheter dans le neuf ou dans l'ancien ?" aura lieu le samedi 19 mars à 15h. Venez nombreux.

- Où ? Salle multisports de la Côte-Saint-André.
- Quand ? Les 19 et 20 mars de 10h à 19h.
- Information exposants au 06 17 21 63 17.
- Entrée gratuite.

Pêche : 1, 2, 3, c'est parti !

C'est le 5 février prochain au matin que la pêche à la truite commencera dans les étangs "Le Marais" à Faramans, "La Chaume" à Nantoin, "Les Essarts" à Saint-Siméon-de-Bressieux. La pêche aux gardons, tanches et autres carpes aura lieu dans l'étang "Le Grand bois" à Bossieu. L'ouverture générale de la pêche est, quant à elle, fixée au 26 mars matin.

Jours de pêche

- Du 5 février au 18 juin 2011 et du 19 sept. au 27 nov. 2011 inclus : la pêche sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis (sauf jours de lâcher), samedis, dimanches et jours fériés.
- Du 19 juin au 18 septembre 2011 inclus : la pêche sera ouverte tous les jours.
- Informations carte de pêche : Hélène Gullon au 04 74 20 84 13 ou service.eco-tourisme@cc-bievre-liers.fr

Bièvre-Valloire : l'autre pays

En 2011, le pays de Bièvre-Valloire s'engagera, avec la région Rhône-Alpes, dans un contrat de développement durable. Celui-ci a souhaité bâtir un projet de territoire volontariste et solidaire reposant sur une démarche de concertation engagée en 2009 par une enquête de consultation des habitants, poursuivie par 15 ateliers organisés avec les élus et les acteurs socioprofessionnels. Il en résulte aujourd'hui la charte de pays entérinée par les cinq communautés de communes du terri-

toire. Portée par le syndicat mixte, la charte de pays inscrit le projet de territoire dans les trois dimensions du développement durable : équité sociale, développement économique et protection de l'environnement.

- Déclinée en cinq axes stratégiques, la charte de pays est disponible dans sa version exhaustive sur www.bievre-valloire.fr, onglet "Connaître le Pays", rubrique "La charte de pays".

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BIÈVRE-LIERS

1, bd Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 28 - 38261 La Côte-Saint-André cedex

- Tél. 04 74 20 34 77
- www.cc-bievre-liers.fr.
- Ouverture le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

SERVICE ENVIRONNEMENT :

Pour toute information ou question concernant les déchets, l'assainissement ou l'eau potable, votre abonnement, une résiliation de contrat ou encore en cas de fuite, un seul numéro : 04 74 20 86 73.

CENTRE DE LOISIRS GALABOURDINE

Base de loisirs Les Eydoches à Faramans. Pendant les vacances scolaires (hors période de Noël), accueil des 6-17 ans en demi-journée, journée et séjours extérieurs.

Tél. : 04 74 54 32 07 ou 04 74 54 20 34 77

AQUALIB'

LA FORME EN BIÈVRE-LIERS

Espace fitness musculation, espace détente, piscine

Horaires, tarifs, activités au 04 74 20 98 88 ou www.cc-bievre-liers.fr

LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Déchetterie du Liers à Nantoin

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 14h - 18h
Jeudi : 9h - 12h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Déchetterie des Meunières à La Côte-Saint-André

Lundi : 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Dépôt du Lombard à Saint-Siméon-de-Bressieux

Lundi : 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

ETANGS

Jours d'ouverture, tarifs au 04 74 20 84 13.

URBANISME/CONSULTANCE CAUE

Vous souhaitez construire, aménager, transformer, agrandir, rénover votre habitation ou votre lieu d'activité ? Rendez-vous chaque premier vendredi du mois et les deuxième et quatrième jeudi du mois au siège du Pays de Bièvre-Liers à La Côte-Saint-André pour un entretien individuel et personnalisé. Une aide à la lecture des règles d'urbanisme ainsi qu'à la définition de vos besoins vous y est proposée gratuitement et sur rendez-vous. Contact au 04 74 20 84 13.

t territoire

Collecte des ordures ménagères : réduire les risques d'accidents

Afin d'améliorer les conditions de travail des rippeurs et garantir leur sécurité, le Pays de Bièvre-Liers, à l'instar d'autres collectivités locales et syndicats intercommunaux, a mis en place un règlement de collecte.

Trop d'accidents, parfois mortels, ont eu lieu ces dernières années lors de la collecte des ordures ménagères en France. En cause, bien souvent, les manœuvres de recul. C'est pourquoi l'une des mesures les plus importantes du dispositif que s'apprête à mettre en place le Pays de Bièvre-Liers est de supprimer les marches arrière. Efficace pour réduire les accidents tant humains que matériels, cette mesure n'est pour autant pas simple à mettre en œuvre car elle nécessite de tous, professionnels, collectivités et habitants, un changement de comportement.

Continuité de services

Afin d'envisager les solutions possibles pour maintenir une continuité de services identiques à ceux offerts jusqu'à maintenant par le Pays de Bièvre-Liers, des réunions avec les élus des communes ont eu lieu. Les tournées des rippeurs vont ainsi être repensées et des aires de retournement seront créées. Dans certaines zones d'habitation, comprenant notamment des impasses, il sera nécessaire de déposer les sacs d'ordures ménagères à l'entrée des rues ou des lotissements. Pour compléter ces mesures, le règlement prévoit que les



usagers de la communauté de communes devront s'équiper de poubelles spécifiques. Ce, pour éviter aux rippeurs de soulever des charges importantes et limiter les maladies professionnelles telles que les troubles musculo-squelettiques. En somme, des changements d'habitudes mineurs pour le bien-être et le confort de tous.

